



# Mairie de Saint-Georges-sur-Eure

## COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE

### ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT N° 228-2022

Monsieur le Maire de Saint-Georges-sur-Eure,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée le 30/09/2022 par la société EIFFAGE Energie Systèmes, représentée par Monsieur PILLARD – ZI du Bois Gueslin – 28630 MIGNIERES ;

Considérant qu'en raison du déroulement de travaux d'amélioration de terre de poste HTA/BT, il y a lieu de réglementer la circulation comme suit ;

#### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : A partir de 17/10/2022 et pour une durée de 30 jours la circulation à Andrevilliers et Vallée Renault (voir plans joints) sera réglementée pour permettre le bon déroulement de travaux d'amélioration de terre de poste HTA/BT. La circulation sera fermée et le stationnement interdit sur la totalité de zone de travaux.

**Article 2** : Le bénéficiaire devra mettre en place sur le chantier un panneau avertissant les automobilistes et les piétons.

**Article 3** : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la EIFFAGE Energie Systèmes.

**Article 4** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5** : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

**Article 6** : Monsieur le maire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, la société EIFFAGE Energie Systèmes sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

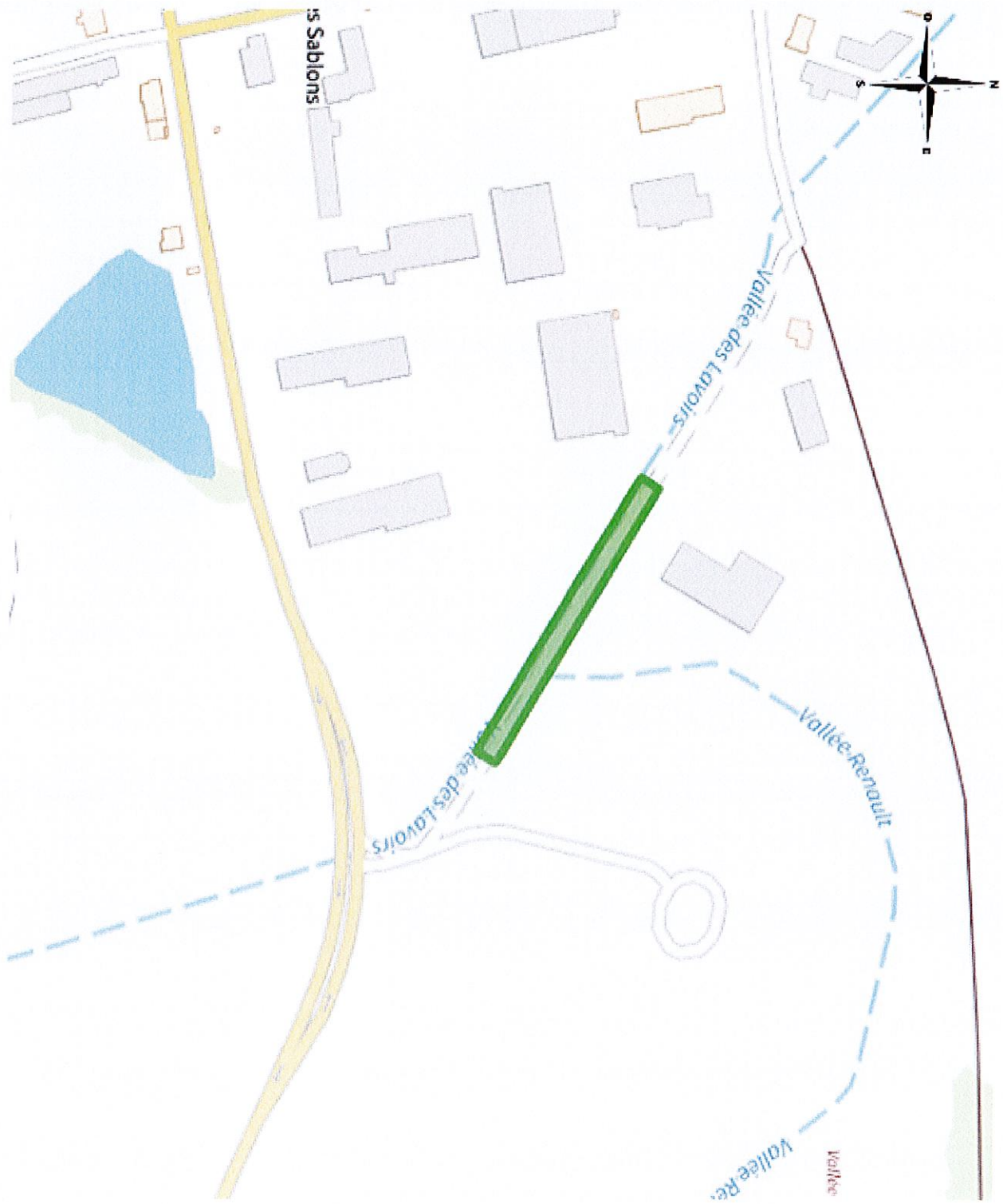
Fait à Saint-Georges-sur-Eure,

Le 30/09/2022

Le Maire,  
Jacky GAULLIER



Affiché électroniquement et publié en ligne le : 03/10/2022



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">1.372167 48.420162 1.372225 48.420138 1.372156 48.420061 1.370499 48.420718 1.370441 48.420741 1.37051 48.420818 1.372167 48.420162</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">1.376263 48.413878 1.375265 48.413052 1.375608 48.412838 1.376649 48.413864 1.376263 48.413878</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>